

L'Homme aux 13 serments vs l'Homme à un seul serment qu'il n'a pas pu tenir

Souplesse et ruse contre une idée fixe

La Fayette (1757-1834) et Talleyrand (1754-1838) : contemporains nés sous Louis XV, sont morts sous Louis-Philippe. Ils ont vécu des événements historiques depuis le règne de Louis XVI, en traversant la Révolution et l'Empire, puis les règnes de trois rois, que peu d'hommes ont eu l'opportunité de vivre. Ils l'ont fait en jouant des rôles politiques sous plusieurs régimes, en accord ou en désaccord avec ces régimes. Leurs rôles furent historiques, même si ce ne furent pas les tout premiers rôles puisqu'ils n'ont jamais disposé du pouvoir exécutif en France ; néanmoins, leurs rôles furent fondamentaux.

La Fayette et Talleyrand sont deux hommes nés nobles sans toutefois appartenir à la grande noblesse de la France de Louis XV. A priori, rien ne les destinait à des vies hors du commun. Ce sont les événements et leurs décisions d'implication personnelle qui vont peu à peu forger leur destin. Leurs qualités et leurs défauts les amèneront à commettre des erreurs de jugement qu'ils paieront parfois cher.

Partisans de la monarchie constitutionnelle à l'anglaise, dès 1789, La Fayette et Talleyrand voulaient que Louis XVI soit un Monarque s'appuyant sur une Constitution comme l'Angleterre l'était depuis 1688 et la « Glorious Revolution » de Guillaume d'Orange et de la reine Marie II accédant ensemble au trône après l'éviction par le Parlement du roi « trop » catholique Jacques II. Même si la Révolution anglaise ne fut pas aussi pacifique que l'Histoire anglaise la décrit, la comparaison avec celle de 1789 en France ne laisse aucun doute.

Le parallèle entre les deux hommes a pour objectif de répondre à la question ; lequel des deux fut le plus utile à la France quand on a fait le bilan de leur longue vie extraordinaire ?

Leur vie d'adulte commence avec l'arrivée de Louis XVI sur le trône en 1774.

Acte 1 : Avant 1789

Avant 1789, ils ont mené des carrières militaire et diplomatique pour Gilbert du Motier de La Fayette et ecclésiastique et financière pour Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord.

La Fayette était riche, très riche, à 20 ans ; après avoir hérité de la fortune de sa famille maternelle bretonne, il était probablement à 20 ans à la tête de l'une des plus grandes fortunes de France. De plus, à 17 ans, il avait épousé une demoiselle Noailles avec une dote substantielle. Il pouvait largement autofinancer son ambition. Il lui restait à trouver une cause. Ce fut celle des « Insurgents » américains. C'est à Metz où il était en garnison que, lors d'un diner auquel assistait le Duc de Gloucester, frère du Roi du Royaume-Uni, il découvrit cette cause et se prit de passion pour elle.

Talleyrand ne disposait pas de fonds et il rêvait d'obtenir un évêché qu'il n'obtiendra, à 34 ans, qu'en 1788 à Autun, ville où Joseph et Napoléon Bonaparte avaient étudié quelques années auparavant. Cependant il avait obtenu un certain nombre de charges ecclésiastiques rémunératrices, en particulier celle d'Agent Général du clergé à 26 ans où il a pu parfaire sa culture financière et montrer son talent. Fréquentant entre autres le banquier suisse Panchaud, Calonne et Mirabeau, il a acquis cette culture financière qui lui a permis toute sa vie de gérer sa fortune, devenue une « immense fortune ». Pendant ce temps il a plusieurs maitresses de haut rang.

Aucun rapprochement entre les univers des deux personnages. La Fayette a été reconnu et honoré par la Monarchie, avec l'indépendance des Etats-Unis, qui l'a rapproché du pouvoir royal alors qu'il n'avait pas 30 ans. Pourtant il avait désobéi à ce pouvoir en partant sans autorisation guerroyer aux Etats-Unis et des Lettres de Cachet étaient prêtes.

La Fayette était franc-maçon comme d'ailleurs tous ceux qu'il a fréquentés en Amérique. Rien n'atteste que Talleyrand ait été franc-maçon. La plupart des bourgeois révolutionnaires du Tiers-Etat

de 1789 étaient francs-maçons, de même qu'une grande partie de la famille Bonaparte et les trois quarts des maréchaux d'Empire.

Acte 2 : Les débuts de la Révolution

En 1789, Talleyrand et La Fayette sont élus aux Etats-Généraux dans leur ordre respectif. Ils seront en faveur de la représentation individuelle dans les votes, contre l'avis du Clergé et la Noblesse dont ils sont pourtant les représentants. Grâce à eux et à quelques autres, la Révolution était sur les rails et les Etats-Généraux devenus Assemblée Constituante prenaient de facto une partie du pouvoir réel.

Talleyrand et La Fayette voulaient une Constitution pour la France. La « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » fut la première étape. La Constitution elle-même fut plus difficile à élaborer. Talleyrand par ses rapports, Mirabeau par son éloquence, devinrent les membres les plus influents de l'Assemblée. La Fayette y a un rôle plus effacé bien qu'il soit celui qui jouissait de la plus grande notoriété. Talleyrand fait adopter la nationalisation des biens du clergé pour renflouer les caisses de l'Etat. Le 28 décembre 1790, Talleyrand prête serment à la constitution civile du clergé. Il nommera des évêques de cette obédience. Alors que la Constitution va être adoptée, Talleyrand et les royalistes constitutionnels sont alors à l'apogée de leur influence sur la Révolution.

La Fayette devint le Commandant de la Garde Nationale de Paris constituée immédiatement après la prise de la Bastille ; l'évènement avait été salué par le Marquis. Les journées des 5 et 6 octobre 1789 qui voient le Roi et sa famille conduits de force de Versailles à Paris choquent La Fayette dont la Garde Nationale est arrivée trop tard à Versailles. La doctrine de La Fayette est « l'insurrection sans le chaos ». Il subit là un premier échec.

Talleyrand, La Fayette, Mirabeau sont, avec le Roi, les principaux acteurs de cette première partie de la Révolution dont la Fête de la Fédération est le point d'orgue le 14 juillet 1790 avec Talleyrand et La Fayette comme principaux officiants. Mirabeau meurt le 2 avril 1791.

La fuite du Roi et de sa famille à Varennes en juin 1791 marque une rupture dans le processus devant conduire à terme à une Monarchie Constitutionnelle. Louis XVI empêché de faire ses Pâques à Saint-Cloud comme il avait pu le faire en 1790 se considère comme prisonnier du peuple de Paris et de sa Garde Nationale commandée par La Fayette. Il décide de quitter Les Tuileries.

Le roi est ramené au palais des Tuileries et placé sous la « *surveillance du peuple* ». Il est provisoirement suspendu de ses pouvoirs. A la découverte de la fuite, La Fayette ordonne que tout soit mis en œuvre pour ramener la famille royale à Paris. Le Roi est présenté par certains dont La Fayette comme ayant été victime d'un enlèvement. Ce sera le début de la création de deux clubs antagonistes : les Feuillants partisans d'une monarchie constitutionnelle (La Fayette) et les Jacobins partisans d'une république (Robespierre, Danton). Ces derniers, voudront forcer le destin en organisant au Champ de Mars une pétition qui se terminera par une fusillade suite à l'intervention de la Garde Nationale.

Malgré ces évènements, Louis XVI est confirmé par l'Assemblée Constituante comme monarque constitutionnel le 14 septembre 1791. Il a accepté un amendement à la Constitution. Les Feuillants de La Fayette semblent avoir repris la main. Ceux qu'on appellera plus tard les Girondins sont dans l'orbite des Jacobins durs.

La tendance La Fayette semble avoir gagné, mais c'est une victoire à la Pyrrhus. La Constituante laisse la place le 30 septembre 1791 à l'Assemblée Législative, à laquelle aucun député de la Constituante ne peut appartenir.

Cette assemblée se compose de 3 tendances (les Feuillants, les Girondins (en fait les élus du club des Jacobins), tendance à laquelle appartiennent plusieurs membres du futur Comité de Salut Public de 1793-1794 dont Couthon, Lindet et Carnot) et les Indépendants qui sont les plus nombreux. L'Assemblée Législative aura le rôle fondamental de proclamer la République.

Peut-on dire à ce stade que La Fayette a politiquement mal manœuvré ? Et Talleyrand, quel a été son rôle politique après Varennes ? On n'en trouve peu de traces.

Acte 3 : La République et la guerre

L'Assemblée Constituante et la Convention qui ont duré plus longtemps que l'Assemblée Législative ont éclipsé cette dernière ; Cependant, c'est durant sa législature que la royauté a été abolie en France et la république proclamée le 22 septembre 1792.

Talleyrand est envoyé au printemps 1792 en mission diplomatique à Londres à deux reprises. Mais le 10 septembre 1792, sentant la Terreur se profiler, il repart une troisième fois avec un ordre de mission et un passeport régulier délivrés par Danton. La découverte de l'armoire de fer révélant les liens entre Talleyrand, Mirabeau et la famille royale lui vaut d'être inscrit sur la liste des émigrés. Il vit bien sa période londonienne malgré le mépris affiché par les premiers émigrés. Début 1794 il est expulsé du Royaume-Uni et part pour l'Amérique. Il s'agit pour lui d'un retour à la vie civile ordinaire.

Pensant que la Révolution est achevée avec la promulgation de la Constitution de septembre 1791, La Fayette démissionne de son commandement de la Garde Nationale et se retire à Chavagnac.

En décembre 1791 la guerre se rapproche avec les autrichiens et leurs alliés prussiens ; elle commencera au printemps et son premier point d'orgue sera la victoire « idéalisée » de Valmy au mois de septembre 1792. Elle ne finira réellement qu'avec le texte définitif du Congrès de Vienne en 1815.

La Fayette reprend du service en tant que commandant de l'une des 3 armées prêtes à affronter les autrichiens. Cependant, sa vision politique va de nouveau l'inciter à intervenir auprès de l'Assemblée Législative au cours de cette année charnière de la Révolution. En effet les Girondins et les Jacobins manipulent le peuple de Paris en attisant ses plus vils instincts ; ils font tout ce qui peut empêcher la Constitution de fonctionner. Entre des batailles aux succès laborieux et sans résultat concret, La Fayette apprend ce qui se passe à Paris et la menace qui pèse sur la monarchie constitutionnelle et surtout sur la famille royale. Le 20 juin 1792, le palais des Tuileries mal protégé laisse la populace parisienne menacer directement le Roi.

La Fayette songe à marcher sur Paris, mais son armée refuse de le suivre. Le 28 juin, il quitte son armée et se présente devant l'Assemblée pour défendre la Constitution. Les députés Girondins et Jacobins feront tout pour que la présence de Lafayette à l'Assemblée soit mal perçue. Le Roi et surtout la Reine ne veulent rien devoir à La Fayette. Ainsi s'achève définitivement le rôle politique de La Fayette pendant la Révolution. Retournant à son Armée du Nord, il sera déclaré « Traître à la Nation » le 19 août 1792 et, dans l'impossibilité de mener son armée peu obéissante vers des victoires, il renonce et se laisse capturer par les autrichiens plutôt que de courir le risque de se présenter à Paris comme l'exige l'Assemblée.

Les péripéties suivantes le conduisent à la forteresse d'Olmütz en Autriche d'où il ne sera libéré qu'en 1797 grâce à Bonaparte et au traité de Campo-Formio qui inclut sa libération comme condition de signature par la République française représentée par le futur Empereur.

Pendant ce temps, Talleyrand mène aux Etats-Unis depuis juin 1794 une vie de propriétaire terrien et de spéculateur. Celle-ci durera jusqu'au Directoire car, même rentré en Europe, il ne sera pas autorisé à revenir en France. Il ne sera de retour en France que le 20 septembre 1796 sous le Directoire.

Interlude : Prison et Exil

A ce stade de leur vie, quel bilan peut-on faire de la réussite politique de Talleyrand et de La Fayette ?

La Fayette, proche de Georges Washington, a comme titre de gloire sa participation à l'indépendance des Etats-Unis et l'image qu'il en a retirée en France ; toutefois, le bénéfice politique qu'en a tiré

Fayette en France La est assez limité. Entre 1789 et 1792, Il a essayé d'imposer à Louis XVI et à la France une monarchie constitutionnelle ; il a finalement échoué et s'est retrouvé prisonnier en Autriche pour 5 ans.

Talleyrand avant 1789 a eu une exposition politique quasi inexistante, mais il s'est imposé dès 1789 comme le promoteur le plus actif des idées nouvelles à inclure dans la constitution d'un nouveau type de monarchie en France. Il a aussi été perçu comme un « anticléricale » par le Pape et une grande partie du clergé français. Même s'il a finalement échoué et s'est retrouvé exilé en Angleterre, puis aux Etats-Unis pour 5 ans, ses rapports ont été en grande partie mis en œuvre.

Acte 4 : du Directoire à la fin de l'Empire

L'Empire proclamé ne met pas fin à la République française. Celle-ci est représentée par un Empereur ... même quand l'Empire devient héréditaire.

Tous deux sont de retour à Paris sous le Directoire, leurs destins vont être très différents.

Bonaparte fait libérer La Fayette en 1797, mais le Directoire ne lui permet pas de rentrer immédiatement en France. Bonaparte se méfie de La Fayette dont le passé politique n'entre pas dans son projet. Il lui offrira toutefois des postes que celui-ci refusera systématiquement. La Fayette et Bonaparte étaient trop différents pour s'entendre et le futur empereur était méfiant, connaissant ses idées politiques.

Le Marquis se retirera dans ses terres de Seine-et-Marne pour y mener une vie de gentleman-farmer jusqu'en 1815. Il gardera cependant un excellent contact avec Joseph Bonaparte. Le retour de la monarchie en 1814 ne l'inspirera pas plus car il la considère comme encore trop accrochée au passé ... pas assez constitutionnelle. Ce n'est que lors des 100 Jours qu'il reviendra à la politique pour combattre Napoléon en tant que Député et figure de proue de l'Assemblée.

Cette époque est celle où Talleyrand donnera toute sa mesure. De retour en France et en politique, il sera Ministre des Relations Extérieures du Directoire en 1797 grâce à l'intervention de Madame de Staël auprès de Barras. Lors de sa nomination, Talleyrand aurait dit à Benjamin Constant, ami de Madame de Staël : « Nous tenons la place, il faut y faire une fortune immense, une immense fortune ». De fait, et dès cet instant, cet « homme intéressé, qui manquait toujours d'argent » prend l'habitude de recevoir d'importantes sommes d'argent de l'ensemble des États étrangers avec lesquels il traite.

En parallèle, il se rapproche du Général Bonaparte dont il pressent le brillant avenir. Il sera parmi les conspirateurs du 18 Brumaire après avoir démissionné de son ministère. Une fois le Consulat établi, il redeviendra ministre des affaires étrangères en titre, mais sans réel pouvoir aux côtés de Bonaparte. Sa vision d'un équilibre européen souhaitable entre les grandes nations l'amènera à se heurter à Napoléon tout en conservant son ministère. Jusqu'au jour où il décidera de franchir le pas et de mener, à sa façon, sa propre politique étrangère. Ce sera lors du traité de Tilsit en 1807. « Ministre des Relations extérieures sans emploi » il démissionne, puis commence des relations avec les puissances étrangères vaincues auxquelles, estime-t-il, Napoléon a imposé un sort trop cruel. Talleyrand se détache peu à peu de l'empereur, mais reste cependant son conseiller. Il monnaie ses conseils aux puissances étrangères. A Erfurt en 1808, il conseille au tsar Alexandre de tenir tête à Napoléon et Erfurt sera un échec pour Napoléon.

Pendant que Napoléon est en Espagne, une trahison initiée par Fouché et suivie par Talleyrand se prépare à Paris. De retour, Napoléon fait une scène aux protagonistes qui s'attendent à être arrêtés. Il n'en sera rien et, étrangement, Napoléon garde Talleyrand auprès de lui comme conseiller.

Acte 5 : Le retour des Bourbons

Le 1^{er} avril 1814, le Sénat élit Talleyrand à la tête d'un « gouvernement provisoire ». Celui-ci négocie avec les puissances étrangères à Paris les conditions de l'établissement d'un nouveau régime pour succéder à l'Empire défait. Ce sera la première Restauration des Bourbons avec Louis XVIII qui fera de

Talleyrand son ministre des affaires étrangères (il espérait mieux), et l'enverra au Congrès de Vienne négocier les meilleures conditions possibles pour la France vaincue. Talleyrand y jouera sûrement la meilleure prestation de sa carrière de diplomate.

L'épisode des 100 Jours débouche sur Waterloo. Talleyrand est resté à Vienne.

Fouché et Talleyrand n'invitent pas La Fayette à leurs débats pour décider du nouveau régime politique de la France. Ce sera finalement le retour de Louis XVIII avec lequel La Fayette ne s'entendra pas mieux. Il redevient député et siège à l'extrême gauche de la Chambre. Il devient un conspirateur actif qui aurait pu se retrouver, à 60 ans passés, en prison à plusieurs reprises (membre de la société secrète des Carbonari à partir de 1821 ... comme le futur Napoléon III, longtemps conspirateur). Talleyrand et Fouché sont rapidement mis à l'écart par Louis XVIII. Fouché mourra en 1821 à Trieste et Talleyrand aura du temps pour écrire ses mémoires.

Le voyage triomphal de La Fayette aux Etats-Unis en 1824 (année de la mort de Louis XVIII) lui remettra du baume au cœur. De retour des Etats-Unis, il est à nouveau député sous le règne de Charles X. Il continuera son rôle d'opposant systématique tout en redevenant conspirateur. Les Ordonnances de 1830 et les barricades qui s'en suivent conduisent Charles X, dernier roi de France couronné, à renoncer au trône.

Epilogue : Louis-Philippe

La Fayette en 1830 a 73 ans et il n'a jamais été aussi proche du pouvoir exécutif, mais qu'en sera-t-il ?

Commandant de toutes les Gardes Nationales, il refuse la Présidence de la République et soutient l'accession au trône de Louis-Philippe, Roi des français avec le drapeau tricolore : Louis-Philippe est le fils de Philippe-Egalité qui avait voté en 1793 la mort de Louis XVI avant d'être lui-même guillotiné 11 mois après. Le nouveau régime semble conforme aux attentes de La Fayette, comme à celles de Talleyrand.

Talleyrand s'occupe d'affaires étrangères à Londres et participe aux négociations de l'indépendance de la Belgique qui aboutissent à la création d'un nouveau royaume dont La Fayette aurait pu être le roi (?!). Il meurt en 1838 en essayant de se réconcilier avec l'Eglise.

Louis-Philippe supprime le poste de Commandant de toutes les Gardes Nationales qu'occupait La Fayette. Celui-ci redevient député d'opposition d'extrême gauche. Encore une fois, il a échoué à s'inscrire durablement dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle qu'il avait lui-même promue. En était-il capable ?

Il meurt en 1834, 4 ans avant Talleyrand.

Conclusion

Il faut maintenant répondre à la question : **Lequel des deux fut le plus utile à la France quand on fait le bilan de leurs longues vies extraordinaires ?**

Au vu des résultats, la réponse semble facile. La Fayette a échoué dans toutes les tentatives qu'il a entreprises après l'indépendance des Etats-Unis. Même s'il a eu quelques succès, ceux-ci ne furent que provisoires. Pourquoi ? Le Marquis avait une idée fixe : la monarchie constitutionnelle. Son entêtement à la mettre en œuvre et son incapacité à envisager une stratégie de contournement, l'a conduit souvent dans une impasse et à l'échec. Certains accommodements lui auraient sans doute permis de mieux influencer le milieu politique dans lequel il vivait. Finalement, il n'a eu aucune influence sur la politique française, allant d'échec en échec à partir de 1791. Il lui reste la gloire acquise auprès des américains et l'immense notoriété qui est la sienne en Amérique du Nord, continent dans lequel il est de très loin le français le plus reconnu avec des villes, des monuments, des artères, des ponts et des quartiers qui portent son nom.

Il avait des atouts pour réussir en France ; il n'a pas su les utiliser car il a été trop dominé par son idée fixe.

Talleyrand n'a pas eu que des réussites. Son objectif pour la France était le même que celui de La Fayette : établir une monarchie constitutionnelle. Il n'était pas un idéaliste, mais un pragmatique, prêt à contourner les obstacles et à prendre des libertés avec la parole donnée estimant que celui auquel il avait donné son assentiment trahissait l'intérêt de la France. S'adapter aux circonstances et aux hommes était sa façon de faire l'Histoire. En cela il était l'opposé de La Fayette.

La Fayette a une meilleure image auprès des français. Il a des artères, des ponts ... et même des Galeries qui portent par hasard son nom ou plutôt celui de la rue où elles se sont établies. Talleyrand a une petite rue près des Invalides à Paris.

Talleyrand, malgré de graves défauts et grâce à de grandes qualités a été un homme de son époque suffisamment souple pour s'adapter aux circonstances, en particulier à la fin de l'Empire, permettant à la France de mieux se tirer de circonstances catastrophiques. Ce n'est sans doute pas La Fayette qui aurait su négocier aussi subtilement au Congrès de Vienne.

Talleyrand avait une vision particulière de la politique (Il écrivit : « Les régimes passent, la France reste. Parfois en servant un régime avec ardeur, on peut trahir tous les intérêts de son pays, mais en servant celui-ci on est sûr de ne trahir que des intermittences ». On peut conclure qu'il a été historiquement plus utile à la France que La Fayette, trop souvent opposant systématique. L'aura de La Fayette est uniquement américaine .

Tous les deux avaient la même *vision* pour la France : la Monarchie Constitutionnelle. Ils en ont conçu une *stratégie* à la suite de la cessation du vote par Ordre des Etats Généraux et de la prise de la Bastille. Restait à *mettre en œuvre cette stratégie* et c'est là que les difficultés ont commencé, les obstacles à franchir étant trop hauts pour l'époque en France. Finalement la concrétisation de cette vision n'a pas été un vrai succès lorsqu'il sont morts. Certains processus ont été des réussites (le Congrès de Vienne, la Constitution de 1830), mais le succès espéré ne s'est pas vraiment trouvé au bout de leurs chemins parallèles, de plus en plus divergents.